

Programme – J.434 - Nouveau

Ouverture de la session

Préambule : Loi de programmation de la justice du 23 mars 2019

1. Introduction générale sur le contentieux du bail social

- Où ? (devant quel tribunal : étude de la réforme de la justice, suppression du Tribunal d'instance au profit du Tribunal Judiciaire)
- Quand ? (la question de la prescription depuis les lois ALUR et MACRON)
- Comment ? (assignation par huissier ou déclaration au greffe ? Assignation au fond ou en référé ?)
- Combien ? (les frais d'avocat et d'huissier)

2. Le contentieux des loyers et charges

- Identifier l'impayé et proposer une solution adaptée
 - Les différents types d'impayés et leur traitement
 - Relancer le locataire et optimiser une solution amiable
 - Gérer les situations à risque
 - Étude de la solidarité (divorce séparation)
 - Décès (la question du transfert du bail)
- Le traitement judiciaire de l'impayé
 - La procédure d'injonction de payer (dans quels cas l'utiliser ?)
 - La procédure en résiliation de bail (étapes et délais)
 - Étude de la clause résolutoire
 - Étude d'un PV de conciliation judiciaire

3. Le contentieux du logement décent

- La procédure en cas de non décence
- La procédure en cas d'insalubrité
- Le cas de l'inhabitabilité

4. Le contentieux des troubles de voisinage

- L'anormalité du trouble
- Les différents types de troubles
- La persistance du trouble
- Gérer la procédure en résiliation en cas de Trouble (importance de collecter les différentes preuves)

5. Le contentieux de l'inoccupation et personnelle de la sous location

- L'inoccupation personnelle
- La sous location et AIRBNB (Étude de la Jurisprudence de la Cour de Cassation du 13 septembre dernier)

6. L'après contentieux - l'expulsion et le recouvrement

- La procédure Béteille (reprise après abandon)
- Étapes et délais de la procédure d'expulsion (disparition de la procédure en sort des meubles avec la loi de programmation de la justice du 23 mars 2019)
- Retard dans l'octroi du concours de la force publique
- Le recouvrement des sommes dues

Clôture et évaluation de fin de formation

Objectifs

- Maîtriser les procédures contentieuses impactées par les réformes et les jurisprudences récentes
- Maîtriser la procédure d'expulsion (de la relance amiable à l'expulsion définitive)
- Gérer les relations avec les avocats et les huissiers

Personnes concernées

- Responsables et Chargés de contentieux et de recouvrement.
- Directeurs territoriaux et de proximité
- Responsable d'agence
- Responsable gestion locative

Prérequis

- Connaître les fondamentaux des procédures de recouvrement

Méthodologie - Évaluation

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Échanges interactifs
- Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

Animation

- Avocat
Spécialisée en droit locatif

Dates

29-30 juin 2020 / 3-4 décembre 2020

Prix

1310€ HT

Lieux

Paris 75009



CONTACT

Karine JAFFREDO



01 42 93 62 81



Formation-inter@ceflu.fr

www.ceflu.com